PRÉFÈTE
DE L'OISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires
Bureau de l'environnement

AVIS DE PROLONGATION DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE
GROUPE ALSEI
RELATIF A :
DEUX DEMANDES D'AUTORISATIONS ENVIRONNEMENTALES - SCCV STOCKESPACE PAYS DE THELLE,
UNE DEMANDE DE PERMIS D'AMÉNAGER - SNC PAYS DE THELLE AMÉNAGEMENT
TROIS PERMIS DE CONSTRUIRE DE LA SCCV STOCKESPACE PAYS DE THELLE,
COMMUNES DE CHAMBLY ET DE BELLE-ÉGLISE

Par arrêté préfectoral de la Préfète de l'Oise, **l'enquête publique unique portant sur :**

- les deux demandes d'autorisations environnementales de la SCCV STOCKESPACE PAYS DE THELLE,
- la demande de permis d'aménager de la SNC PAYS DE THELLE AMÉNAGEMENT,
- les deux demandes de permis de construire pour les bâtiments A et C et celui à intervenir pour le bâtiment B de la SCCV STOCKESPACE PAYS DE THELLE

est prolongée jusqu'au vendredi 26 août 2022 à 16h00 inclus.

Une permanence supplémentaire est effectuée par le commissaire enquêteur :
Vendredi 26 août 2022, de 14h00 à 16h00, en mairie de CHAMBLY.

Les décisions qui peuvent être des autorisations assorties du respect de prescriptions ou des refus relèvent :
- des Maires de CHAMBLY et de BELLE-EGLISE pour le permis d'aménager, le permis de construire du bâtiment A et le permis à intervenir pour le bâtiment B,
- de la Préfète de l'Oise pour les deux dossiers d'autorisation environnementale,
- du Maire de BELLE-EGLISE pour le permis de construire du bâtiment C.

M. Gérard Degrieck, cadre en entreprise (technologies de l'automobile) en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour procéder à l'enquête publique unique.

Le siège de l'enquête publique unique est situé à la mairie de la commune de CHAMBLY.

Les dossiers de demandes d'autorisations environnementales, comprenant notamment les études d'impact, les avis de l'Autorité environnementale, ainsi que les permis de construire, le projet d'un entrepôt et le permis d'aménager et les avis des services consultés sur le permis d'aménager sont consultables et téléchargeables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise :
https://www.oise.gouv.fr/index.php/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquete-publique

Ils sont consultables à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, du lundi au vendredi de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures.

Jusqu'au terme de l'enquête publique, les dossiers papier et numérique sont consultables en mairies de CHAMBLY et de BELLE-EGLISE aux horaires d'ouverture.

Les mêmes documents en version informatique sont consultables sur un poste informatique en mairies de BORNEL, FRESNOY-EN-THELLE, NEUILLY-EN-THELLE, LE MESNIL-EN-THELLE, PUISEUX-LE-HAUBERGER et RONQUEROLLES aux horaires d'ouverture.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :
- sur les registres d'enquête tenu à sa disposition en mairies de CHAMBLY et de BELLE-EGLISE ;
- par courrier adressé à la commune de CHAMBLY à l'attention du commissaire enquêteur ;
- par courrier électronique adressé à :
  sccvpaysdethelle@mail.registre-numerique.fr
- sur le registre d'enquête dématérialisé accessile à l'adresse suivante :
  www.registre-numerique.fr/sccvpaysdethelle

Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. Pierre PRIGENT, responsable programme du Groupe ALSEI, par courrier électronique adressé à :
paysdethelle@alsei.com